

## La pratique médicale dans les Alpes-Maritimes au XIXe siècle où l'idée d'une médecine à plusieurs visages

Si l'on se réfère aux écrits de François-Emmanuel Fodéré, on peut recenser au début du XIXe siècle dans les Alpes-Maritimes, la présence de « quarante-quatre médecins et quatre-vingt chirurgiens, sans parler d'une nuée d'empiriques sans titres et sans capacités »<sup>1</sup>.

Selon un arrêté du préfet Dubouchage datant du 18 mai 1812, on peut estimer le nombre des médecins, chirurgiens et officiers de santé pratiquant à Nice, à une trentaine pour une population ne dépassant pas les vingt-mille habitants<sup>2</sup>.

Cette profession qui « nourrissait largement son homme » semble avoir suscité l'ambition des enfants cultivés de Nice ou du Comté (cet engouement peut s'expliquer en partie par le fait que dans les milieux aisés de cette époque, on ne vivait pas uniquement de sa profession mais également de ses propriétés et de ses rentes)<sup>3</sup>.

Embrasser la profession médicale n'était pas pour autant un gage de prospérité ; le médecin de condition modeste n'avait pas toujours la garantie de recevoir le règlement de ses honoraires (du moins en numéraire) et pouvait subir de surcroît, la « concurrence » d'autres « soignants » :

« Au demeurant, les méthodes médicatrisées des gens de l'art de ce pays ne sont guères plus compliquées que celle des bergers de la montagne ; elle consistent dans ces trois choses, purger, saigner, et diète absolue : la saignée est surtout en si grande vogue, que, comme les médecins ne savent que l'ordonner

---

<sup>1</sup> François-Emmanuel FODERE, *Voyage aux Alpes-Maritimes*, Tome Second, Ed. F.G Levrault, Paris, 1821, p. 291.

<sup>2</sup> Alphonse MAGNAN, *Contribution à l'histoire de la médecine dans le Comté de Nice*, Imprimerie de l'Ecole Professionnelle Don-Bosco, Nice, 1933, p. 74.

<sup>3</sup> *Ibid.*

et ne la pratiquent pas, ce sont les chirurgiens qui, en concurrence avec les rebouteurs pour les cas chirurgicaux, extrêmement rares, qui se présentent, sont presque les seuls en possession de la médecine interne »<sup>4</sup>.

La pratique médicale s'exerce ainsi dans un cadre non lisse et non clairement établi. En effet, nous pouvons opposer sans trop de difficultés, l'exercice du médecin mondain fréquentant la riche clientèle des palaces de la Côte à celui du médecin de campagne ou de l'arrière pays se faisant rémunérer bien souvent en nature par de modestes patients.

Cette idée de différenciation entre les médecins eux-mêmes peut se retrouver d'ailleurs, dans les écrits du docteur Paul Caujole qui en dressant la liste des médecins de la *Comédie humaine* d'Honoré de Balzac, oppose la vie et le caractère des médecins de ville à ceux des médecins de campagne<sup>5</sup>.

Aussi, l'arrivée du XXe siècle voit véritablement naître la notion d'attractivité de la « saison d'hiver » pour une population aisée mais davantage élargie. Les « Grands » comme on a pu ainsi les nommer, qu'ils soient anglais, russes, allemands ou encore français ont, en effet, réussi à attirer à Nice une clientèle aisée et avide de soins.

Si il est vrai qu'au départ la résidence se fait le plus souvent en villa, la construction de nombreux grands hôtels va contribuer à l'apparition d'un nouveau type de spécialiste : le « médecin d'hôtels » rompu aux langues étrangères.

L'arrivée de cette nombreuse clientèle sera suivie par celle des praticiens étrangers<sup>6</sup>, notamment anglais, attirés par la forte présence de

---

<sup>4</sup> François-Emmanuel FODERE, *Voyage aux Alpes-Maritimes*, Tome Second, *op. cit.*, p. 293-294.

<sup>5</sup> Paul CAUJOLE, *La Médecine et les Médecins dans l'œuvre de H. de Balzac*. Ed. A. Storck, Lyon, 1900, 68 p.

<sup>6</sup> ADAM., 5M 99, 5M 100. Dossiers et liste des médecins, chirurgiens autorisés à exercer.

valétudinaires mais aussi par les vertus bénéfiques du climat niçois révélées en partie par les écrits de Tobias George Smollett<sup>7</sup>.

Cette reconnaissance bienfaitrice du climat se retrouve dans les travaux d'un médecin cagnois (département du Var à l'époque), le docteur César Provençal qui en fera même l'un de ses chevaux de bataille :

« Ayant besoin de repos, le jeune médecin revint à Cagnes, son pays natal. Peu après, de fréquentes hémorragies l'obligèrent à changer de climat. Le Comté de Nice, tout proche, s'offrait à lui. Forcé comme malade, note-t-il, de faire du Comté de Nice mon séjour habituel, j'ai éprouvé, ainsi que tant d'autres, les heureux bienfaits de ce climat dont la juste célébrité attire toutes les années un concours immense de malades de toutes les parties de l'Europe. Ma profession de médecin me fait en quelque sorte une obligation particulière d'exprimer ma reconnaissance d'une manière différente de la plupart des malades qui se contentent de dire que le climat de Nice est bon parce qu'ils ont été soulagés ou guéris de leurs maladies ; j'ai voulu le prouver en publiant la Topographie médicale du Comté de Nice et des contrées qui l'avoisinent<sup>8</sup> »<sup>9</sup>.

Le médecin exerçant dans le Comté de Nice est entouré de confrères étrangers et sa condition sociale peut être des plus différentes (la prospérité du médecin mondain s'opposant à la précarité des revenus du médecin de campagne).

---

<sup>7</sup> Tobias George SMOLLETT, *Lettres de Nice sur Nice (1763-1765)*, Trad. du Dr Edouard Pilatte et de Jacqueline Engert, Ed. TAC Motifs, Spéracèdes, 1992, 208 p.

<sup>8</sup> César PROVENCAL, *Topographie médicale du Comté de Nice et des contrées qui l'avoisinent*, Imprimerie de la Société Typographique, Nice, 1845, in-8°, 330 p.

<sup>9</sup> Léonce BONIFACE, « Un proscrit varois de décembre 1851 dans le Comté de Nice : Le Docteur César Provençal (1814-1868) », *Provence historique*, Tome 3, fasc. 14, 1953, p. 126-130.

